



## Je ne sais pas exactement, je suis étudiant étranger

Par **bichtoulouse**, le **15/12/2007** à **12:21**

Bonjour !

j'ai abonnée la ligne téléphone portable de Orange, quand j'ai passé le stage de 3 mois au vietnam, j'ai perdu mon portable avec carte sim en transit par aéroport Doha-quatar (14/07/07) pour changement l'avion (pendant 1h50 minutes seulement) et je n'ai découvert qu'avion décollé, puis j'ai demandé de suspension ma ligne quand j'étais au vietnam par internet, et bloqué aussi mon compte car l'information de mon compte bancaire enregistré dans la carte sim quand je retourne en France (23/09/07) j'ai écrit 4 lettres à Orange pour renouvellement carte sim etc. mais après plus de 2 mois de silence incompréhensible, j'ai reçu une lettre de 04/12/07, on m'annonce que on a fait tout seul résilier mon contrat d'abonnement dès 11/09/07 et je dois payer tous les factures jusqu'à la fin d'abonnement (756,48€).

je ne peux pas accepter ça car j'ai un accident insouhaitable et j'ai la bonne intention de coopération avec Orange pour résoudre ce problème et en plus je n'ai pas assez pour payer comme ça car je reçois une allocation mensuelle seulement de 530 € pour vivre, je suis un étudiant étranger, mon niveau français est faible, c'est pour ça je voudrais avoir vos conseils. Merci de votre compréhension !